

# L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en risant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, MERCREDI 13 JUILLET, 1859.

No. 13.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

## L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

S'il est un homme qui mérite d'être payé pour accomplir son devoir de citoyen c'est assurément celui qui est choisi pour être juré. Depuis longtemps la presse libérale du pays a demandé avec instance que les jurés fussent payés; mais en cela comme en toute chose, des législateurs imbéciles ou intéressés, s'opposèrent à cette mesure raisonnable. Cependant poussés au pied du mur ils consentirent à ce que l'on payât les jurés résidant à la campagne. De sorte qu'aujourd'hui un ouvrier de la ville qui gagne à peine un peu par jour et qui ne travaille souvent que trois jours par semaine, devra encore tout quitter pour servir comme juré.

C'est de là tyrannie soutenue par la loi.

Nous ne nous étonnons donc pas qu'au dernier terme de la Cour, le juge Duvall ait condamné à l'amende un aussi grand nombre de jurés absents. Nous ne pouvons blâmer le juge, car la loi est pour lui; mais nous devons nous élever contre cette loi inique qui arrache pour ainsi dire le soutien d'une famille pour le condamner à passer huit jours, et plus, à la Cour. Souvent on notifie un nombre de jurés dix fois plus considérable qu'il est nécessaire; on libère même, ceux qui sont payés et l'on emploie ceux qui ne le sont point!

Il faut qu'on en finisse, ou bien, qu'on s'attende à ce que la loi ne soit pas obéie; avant d'être juré il faut manger.

Que les législateurs y réfléchissent.

Les directeurs du Chemin de fer du Nord ont adressé leur rapport annuel aux actionnaires IMAGINAIRES de cette

compagnie. Ce document contient l'avancé ridicule et mensonger que voici :

"Les quais dans le havre du Palais ont aussi été construits sous la surveillance de l'ingénieur de la compagnie, ET ONT ETE BIEN CONSTRUITS."

Il faut avoir un énorme toupet pour oser publier que les quais du Palais sont irréprochables. Tous ceux qui ont examiné ces quais s'accordent à dire, que l'argent public a été, en cette occasion comme en tant d'autres, jeté au vent.

A propos du chemin de fer du Nord, voici ce que nous lisons dans l'*Ere Nouvelle*:

"Si les directeurs du chemin de fer du Nord veulent inspirer de la confiance dans le succès de l'entreprise aux capitalistes en Angleterre, pourquoi ne se mettent-ils pas sérieusement à l'oeuvre en employant d'abord les trois cent mille louis que la corporation de Québec tient à sa disposition, pour aider à la construction du chemin?"

"Avec cette somme de trois cent mille louis la compagnie aurait déjà pu faire construire un quart au moins du chemin, qu'elle aurait pu offrir en garantie aux capitalistes en Angleterre, et par là, leur inspirer de la confiance dans le succès de ses opérations."

A la dernière séance du Conseil de Ville, les conseillers n'ont encore pu s'entendre. Le conseiller Shaw demanda la lecture des minutes de l'avant dernière séance, et fut secondé par le conseiller Hall. Le maire-suppléant Pope déclara cette motion contraire au règlement en vertu duquel le procès-verbal de la dernière séance doit être lu dès qu'un nombre de conseillers voulu par la loi est dans la salle des délibérations. Selon le conseiller Shaw et ses adhérents la séance du 1er juillet était nulle. Le maire suppléant soutint le contraire. Le conseiller Hall en appela à ses collègues, mais le maire-suppléant ne voulant point courir le risque d'être condamné, rejeta, sans la soumettre au conseil, cette motion comme étant illégale. Alors, sur motion du conseiller Hall, la séance fut ajournée à vendredi prochain malgré un amendement du conseiller Audette qui voulait ajourner au 15 août prochain.

Le Québec Vindicator du 9 juillet déclare que les Rouges sont les ennemis de Dieu et des hommes !!!!!!!".

A ce compte là, que sont donc les Bleus ?

Les 'Rouges' seront toujours les ennemis de ceux qui usurperont la place de Dieu ou qui appauvriront le pays en le déshonorant, mais Dieu ne sera jamais méconnu ou les droits politiques avilis par les véritables démocrates.

Soyons de bon compte: Dans les deux partis il y a des abus, des lâches, des traîtres et des hommes de cœur; mais nous délinions qui que ce soit de prouver que les principes démocratiques ne valent pas cent fois plus qu'les absurdités et les injustices mises en pratique par les ministériels.

Le 25 de juin dernier, la reine Victoria a tenu un lever auquel ont assisté le maire Langevin et monsieur Napoléon Casault. Les deux délégués étaient au nombre des personnes qui accompagnaient le président de l'Assemblée législative du Canada, l'honorable Henry Smith qui a présenté à la reine une pétition pour l'engager à visiter le Canada à l'ouverture du pont Victoria.

Ni l'Hector ni le Napoléon du Canada n'ont reçu la jarretière. Il n'ont pas même été sires.

Une lettre reçue par un marchand de Québec contient que les Baring ont mal accueilli les délégués.

On a déménagé dernièrement les meubles de Spencer Wood: on les a transportés dans un hangar situé sur la Côte-à-Coton.

Mais chose curieuse et digne d'être citée, on n'a point pour faire cette besogne employé des charretiers mais des cabaleurs ministériels! Est-ce que ces individus se proposent de se partager le butin comme il y a quatre ans!

Nous comprenons maintenant pourquoi les meubles de Spencer Wood achetés, il n'y a pas bien longtemps, sont relégués comme n'étant plus bons!!!

Franchement, pour faire arrêter ces esqueries pratiquées au grand jour, il faudra signaler les auteurs à la vindicte publique.

Nous prions nos lecteurs de ne pas oublier que demain soir, à la Salle Musicale, rue Saint Louis, les membres d'un Club Dramatique de Québec, donneront, sous la direction de monsieur Joseph Savard, une représentation dramatique. Nous ne doutons point que les différentes pièces qui composeront le programme de la